

Dossier – 1 Corinthiens

Mariage et célibat (1 Corinthiens 7)

Gordon Margery

Photo de l'auteur

Gordon Margery est anglais et français ; il est marié et a trois enfants et six petits-enfants. Venu en France en 1969, il a fait partie d'équipes d'évangélisation, fondé avec d'autres une Église en Bretagne, et servi comme pasteur en région parisienne. Il est membre de l'Église protestante baptiste de Faremoutiers, en Seine-et-Marne. Il a été professeur à l'Institut Biblique de Genève et assure aujourd'hui quelques cours à l'Institut Biblique de Nogent. Il est l'auteur du livre *Guide pratique du travail pastoral* (Éditions CLE).

Cet article résume le long chapitre 7 de 1 Corinthiens autour de trois axes : la vision chrétienne du mariage, la prise en compte des réalités humaines et la valorisation du célibat.

Avant de s'en aller de la terre, Jésus a dit à ses disciples de faire des disciples parmi toutes les nations, de les baptiser au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, et de leur enseigner à observer tout ce qu'il a prescrit. Jésus a effectivement enseigné sur le mariage et sur le célibat et Paul a relayé sa pensée. Un petit rappel des circonstances. La ville de Corinthe était célèbre dans l'Antiquité pour son immoralité. Les Juifs se démarquaient de cette culture générale, et certains s'étaient convertis à Christ et faisaient partie de l'Église. Du côté des Grecs convertis, il pouvait y avoir des attitudes très contrastées. Les premiers convertis étaient proches du judaïsme. Puis de vrais païens sont venus à la foi : pour eux, le corps n'avait rien à voir avec la vie spirituelle — on pouvait en faire ce qu'on voulait. Enfin, quelques-uns suivaient la ligne diamétralement opposée : pour eux, le corps était un obstacle à la spiritualité — il fallait le mater, le réprimer, ne lui donner aucune place. Quel est alors la place du mariage ? C'est la question que les chrétiens de Corinthe ont posé à l'apôtre Paul.

La vision chrétienne du mariage

À ceux qui pensaient que le mariage était mauvais, Paul dit que c'est un don de la grâce, un « charisme » (v. 7). À ceux qui pensaient que l'idéal du mariage chrétien consisterait à vivre ensemble comme frère et sœur, sans se toucher, Paul dit : « Ne vous refusez pas l'un à l'autre. » (v. 5¹) Le mari doit à sa femme des caresses. La femme doit à son mari des caresses. S'il y a un effort à faire — parce qu'on est fatigué, préoccupé, ou contrarié — c'est la tendresse qui devrait généralement primer, et non l'abstinence. On se donne l'un à l'autre. C'est un vrai don, qui implique de se parler, de se réconcilier, si besoin est. Ce n'est pas un don sous contrainte.

Je suppose que tous les hommes de l'Antiquité auraient été d'accord avec les termes du verset 4 : « Le corps de la femme ne lui appartient plus, il est à son mari. » « La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari. » Mais ils auraient été abasourdis par la suite du verset : « Le corps du mari ne lui appartient plus, il est à sa femme. » « Le mari n'a pas autorité sur son propre corps, c'est la femme. » Le droit romain donnait tous les pouvoirs au mari : la loi de Jésus-Christ exige la réciprocité, le respect mutuel, des devoirs symétriques. L'apôtre Paul parle dans d'autres passages de l'autorité du mari, qui doit se modeler sur celle de Jésus-Christ. Mais au lit, il n'est pas question de leadership. Chacun doit penser au bien-être de l'autre. Derrière l'enseignement de l'apôtre nous discernons le récit de la création de l'homme et la femme à l'image de Dieu, et les beautés du Cantique des Cantiques.

Paul se fait plus loin l'écho de ce que Jésus lui-même a enseigné. Dans le plan de Dieu, le divorce n'est pas une option. « Quant aux couples chrétiens, voici ce que j'ordonne, ou plutôt ce que le Seigneur lui-même leur commande : Que la femme ne se sépare pas de son mari. Au cas où elle en serait séparée, qu'elle reste sans se remarier ou qu'elle se réconcilie avec son mari. Le mari, de son côté, ne doit pas quitter sa femme. » On réfléchit avant de se mettre ensemble ; après, on s'engage. « L'homme laissera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne feront plus qu'un. » Le lien physique crée un lien psychologique très fort, voulu par le Créateur. On peut le désapprendre, ce que font quantité de gens aujourd'hui, tout en se souvenant de ce qu'ils appellent « la première fois ». On ne crée pas ce lien à la légère, pour s'amuser, pour voir, pour tenter l'expérience, en espérant que... On le crée dans le cadre du mariage, qui est fait pour durer.

La prise en compte des réalités humaines

L'Ancien Testament connaît au moins deux situations contraires à l'idéal du mariage.

1. La polygamie : « L'homme s'attachera à sa femme... » La polygamie est un fait coutumier, encadré jusqu'à un certain point par des lois. Elle

¹ Les citations bibliques sont tirées de la Bible du Semeur.

n'est jamais préconisée. Elle est souvent source de conflits. Les Proverbes recommandent : « Fais ta joie de la femme que tu as aimée dans ta jeunesse, biche charmante, gracieuse gazelle, que ses charmes t'enivrent toujours et que tu sois sans cesse épris de son amour ! » (Prov 5.18-19) Dans un certain nombre de ménages dans l'A.T., ce n'est tristement pas le cas.

2. **Le divorce** : La loi de Moïse se contente de le réglementer (Deut 24). Sur la base de ce texte les pharisiens viennent interroger Jésus. « Un homme a-t-il le droit de divorcer d'avec sa femme pour une raison quelconque ? » (Mat 19.3) La réponse de Jésus semble être catégorique : divorcer, sous-entendu pour se remarier, c'est commettre un adultère, ou pousser à l'adultère. Parce qu'au commencement, il n'en était pas ainsi : divorcer, c'est s'écarter du projet de Dieu.

Mais l'enseignement de Jésus tient aussi compte des réalités humaines. Il explique que les dispositions de la loi de Moïse sont là à cause de la dureté du cœur humain. Quand les choses vont de travers, il faut limiter les dégâts. Et si Marc et Luc ne retiennent que la leçon principale — pas de divorce — Matthieu rapporte un cas de figure où le divorce n'est pas synonyme d'adultère : quand l'alliance entre un homme et une femme est brisée par l'immoralité. Obliger l'un des époux — souvent la femme — à subir éternellement les frasques de l'autre, est encore plus en contradiction avec le plan de Dieu que le divorce. La dignité humaine est plus importante que le maintien purement formel de l'institution.

En 1 Corinthiens 7, l'apôtre Paul donne un autre exemple où il faut tenir compte de la réalité humaine. Il s'agit d'un couple où l'un des conjoints est chrétien et l'autre pas. Si le conjoint non-chrétien exige le divorce, « dans ce cas, le frère ou la sœur n'est pas lié. » C'est comme s'il y avait eu décès. Mais ce n'est pas au conjoint chrétien de provoquer la rupture — ni en cherchant le divorce sous prétexte que le mariage avec un non-chrétien n'est pas un vrai mariage, ni en rendant la vie à deux insupportable par un zèle mal à propos.

S'engager dans un mariage mixte est contraire à la volonté de Dieu, mais quand on se convertit à Christ, on reste dans sa condition de vie et on ne casse pas son ménage. Avec son autorité d'apôtre Paul précise ici un point qui n'a pas été évoqué explicitement par le Seigneur Jésus. On peut se demander s'il n'y a pas d'autres situations analogues. En suivant la logique de Jésus — la personne humaine avant l'institution — on doit certainement ajouter un troisième cas de figure, la violence conjugale.

Le célibat

Le projet général de Dieu est donc un homme et une femme, pour la vie — avec quelques exceptions à la règle, à cause de la dureté du cœur humain. Quid alors du célibat ? Paul dit : « Il est bon qu'un homme se passe de femme. » Voilà de quoi surprendre à Corinthe ! Pour les chrétiens d'origine juive, il était très important de se marier et d'avoir des

enfants pour perpétuer le nom de la famille et la nation d'Israël. Pour la plupart des chrétiens d'origine païenne, avoir des rapports sexuels était aussi naturel et aussi neutre sur le plan spirituel que manger et boire. Et voilà que Paul valorise le célibat. Il en donne deux raisons :

Premièrement, les personnes mariées sont plus vulnérables en temps de persécution (7.26-28). En Afrique, en cas de guerre civile, il est souvent arrivé que des missionnaires protestants soient évacués avec leur famille, alors que des prêtres catholiques restaient. Les dictatures européennes ont mis la pression sur les personnes mariées en menaçant leur conjoint ou leurs enfants. Louis XIV a permis aux pasteurs protestants de s'exiler, à condition qu'ils abandonnent leurs enfants pour être élevés dans des couvents. Être marié, c'est être vulnérable.

2. La deuxième raison pour laquelle Paul valorise le célibat, c'est la plus grande disponibilité des célibataires pour la cause de l'Évangile (7.29-35). C'est une question d'emploi du temps et de priorités partagés. Paul n'aurait pas pu parcourir la moitié de la Méditerranée s'il avait dû s'occuper des besoins de sa famille. Son collègue Pierre était marié, et Paul estime cela normal. Mais il est fier d'avoir renoncé à ce privilège pour être plus disponible pour l'Évangile.

Nous touchons ici à la question du célibat choisi en opposition au célibat subi. Subi parce qu'on n'a pas rencontré la bonne personne, parce qu'on n'était pas prêt et que le moment est passé, parce que le conjoint vous a lâché, parce que la mort l'a enlevé... Jésus et Paul valorisent le célibat librement choisi. J'en connais qui sont heureux dans ce choix. C'est un don de la grâce, dit Paul, un « charisme », tout comme le mariage.

Mais que dire du célibat subi ? Il faut surtout, me semble-t-il, cultiver un réseau de relations qui puisse combler la solitude qui vous envahit parfois. Non pas des relations où vous mendiez l'affection, mais des relations où vous vous donnez pour les autres : dans l'Église, dans une association, dans la famille. Nos enfants gardent un souvenir affectueux d'un ami chrétien célibataire qui n'oubliait jamais leur anniversaire. Il n'avait pas d'enfants... mais il a laissé des traces dans la vie de beaucoup. En fait, dans le mariage ou en dehors du mariage, aimer, se donner pour les autres, est la clé de tout.

Le don de soi pour les autres gagne à être accompagné d'une attention réciproque de l'Église vis-à-vis des souffrances secrètes de certains de ceux qui sont seuls (« que les membres aient également soin les uns des autres » 1 Cor 12.25). Ainsi entourés de compassion discrète, ces célibataires n'en seront que mieux encouragés à ne pas se replier sur eux-mêmes, à s'ouvrir aux autres et à servir.

Conclusion

Mariage et célibat, le verset 7 lie les deux : « Chacun reçoit de Dieu un don particulier de la grâce, l'un le mariage, l'autre le célibat. » Ailleurs Paul

propose une philosophie de vie qui peut sous-tendre les deux : « Aucun de nous ne vit pour lui-même et aucun ne meurt pour lui-même. Si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur, et si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Ainsi, que nous vivions ou que nous mourions, nous appartenons au Seigneur. » (Rom 14.7-8)